

République française

Département de l'Aveyron

COMMUNE DE CALMELS ET VIALA

Séance du 26 septembre 2023

Membres en exercice :

9

Date de la convocation: 19/09/2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-six septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Anne-Marie CONSTANS

Présents : 8

Votants: 8

Présents : Jean-Rémy BEC, Aurélie BOUISSOU, Anne-Marie CONSTANS, Marie DAURIACH, Jérémy FOURCADIER, Jérôme MARTY, Benoît SOLIER, Francis TAURIAC

Pour:

Contre:

Représentés:

Abstentions:

Excusés: Mathieu RIFFAUD

Absents:

Secrétaire de séance: Benoît SOLIER

Ordre du jour:

- 1 - Approbation du dernier conseil municipal
- 2 - Décision modificative caution DEKENS Alicia
- 3 - Délibération de la journée de solidarité et aux 1607 heures
- 4 - Nomination d'un conseiller municipal à la commission de contrôle des listes électorales
- 5 - Délibération validation de l'adressage
- 6 - Obligation légale de débroussaillage
- 7 - Point sur les travaux de l'appartement du presbytère et le coeur de village
- 8 - Questions diverses

Délibérations de la séance:

- DE 2023 026 - Délibération relative au temps de travail et fixant les cycles de travail
approuvée à l'unanimité
- DE 2023 027 - Journée de solidarité
approuvée à l'unanimité
- DE 2023 028 - Dénomination et numérotation des voies de la commune de Calmels et Le Viala
approuvée à l'unanimité

